

Orléans, le 9 janvier 2025

Cette convocation vaut ordre de mission.

Le Président de l'Université

Éric BLOND

Références à rappeler : EB/NK/01

A l'attention des membres élus au
Conseil d'Administration

Objet : Convocation à la séance du Conseil d'Administration

Madame, Monsieur, Cher/e Collègue,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir participer à la séance du Conseil d'Administration qui se réunira en formation plénière le :

Le jeudi 23 janvier 2025 à partir de 9h00

Salon des Présidents (Rez-de-chaussée du Château de La Source)

Avenue du Parc Floral – 45100 Orléans

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1. Election du/de la Président/e de l'Université d'Orléans**
- 2. Election du/de la Vice-Président/e du Conseil d'Administration**

Je vous rappelle que cette séance se déroulera **à huis clos** et sera présidée par la Directrice Générale des Services.

Le Conseil ne pourra délibérer que si **les deux tiers des membres élus sont présents**. Aussi et dans le cas où vous seriez dans l'impossibilité d'assister à cette séance, vous trouverez en pièces jointes deux modèles de procuration à compléter. En effet, chaque membre présent ne peut être porteur de plus de deux procurations (une seule procuration pour l'élection du Président de l'Université).

Je vous remercie par avance de bien vouloir :

- Confirmer votre présence ou, si vous ne pouvez être présent/e, remettre votre procuration à un autre membre élu du Conseil d'Administration.
- Transmettre votre procuration **originale**, datée et signée au cabinet de la présidence par mail à l'adresse suivante : secretariat.cabinet@univ-orleans.fr, au plus tard la veille de la séance.

Vous trouverez également en pièce attachée les statuts de l'Université qui vous permettront de prendre connaissance des modalités d'organisation de ces élections (Titre 4, chapitre 5, articles 60 et 61 - pages 21 et 22).

En vous remerciant pour votre engagement, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher/e Collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président de l'Université d'Orléans



Éric BLOND

Annexes :

- Procuration élection Président Université d'Orléans
- Procuration élection Vice-Président du Conseil d'Administration
- Statuts de l'Université d'Orléans